Décision 19-DCC-142 du 17 juillet 2019

relative à la prise de contrôle conjoint d'un fonds de commerce de détail à dominante alimentaire par la société Soco Invest aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 17 septembre 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

OUTRE-MER

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Soco Invest
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	ACDLec fonds de commerce de détail à dominante alimentaire

Lire

le texte intégral de la décision
83.59 Ko